

0851705S  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

85190 AIZENAY

Tel :

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs location salle et prestations d'accueil

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2022

Réuni le : 21/11/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs de location salle et prestations d'accueil.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Location et prestation accueil :

Madame la Gestionnaire présente les tarifs soumis au vote des membres du conseil d'administration. Il s'agit de la facturation de :

\* La location de la salle de conférences : proposition de location à 100,00 €, plus 60,00 € de chauffage en période de chauffe.

\* Les prestations d'accueil (café, thé, etc...) : proposition à 1,00 € par personne.

Monsieur le Président propose au vote des membres du Conseil d'Administration l'ensemble des tarifs énumérés ci-dessus.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0